

## Syndicat National FORCE OUVRIERE Des Finances Publiques

Section de la Haute-Garonne

## CAPL n°3 du 14 décembre 2017 - Mutations : Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

Cette CAPL est, semble-t-il, la dernière que nous tiendrons sur ce sujet. En effet, les récentes annonces de notre Directeur général confirment la suppression programmée du mouvement national complémentaire de mars pour les cadres C. L'abandon de ce mouvement complémentaire ne pourra qu'aggraver une situation des effectifs déjà largement déficitaire sur l'ensemble de notre territoire et particulièrement dans notre département : - 23,4 vacances.

C'est pourquoi FO-DGFIP revendique 2 mouvements annuels de plein exercice pour tous les agents.

S'agissant des documents de travail, les élus FO-DGFIP 31, souhaitent connaître les postes à pourvoir en priorité retenus par la Direction locale dans la liste reçue des 82 postes vacants.

Le Projet de Loi de Finances 2018 va poursuivre la destruction de nos services en supprimant 13 emplois supplémentaires en Haute-Garonne dont 5 de cadres C.

De plus, en catégorie C, comme pour toutes les autres catégories, la multiplication des "ALD" (à la disposition du directeur), en plus de contourner les CAPL, précarise les agents et participe à augmenter le turn over dans les services. Notre organisation syndicale revendique la suppression totale de cette position non statutaire qui s'applique notamment à la plupart des nouveaux arrivants en C. Les élus FO-DGFIP 31 demandent également à être informés des mouvements concernant ces collègues en temps réel.

A l'issue de ce mouvement, 5 départs ; 1 arrivée, les vacances d'emplois de catégorie C dans notre département vont s'aggraver.

Les élus FO-DGFIP 31 condamnent la politique de non comblement des emplois budgétés qui aggrave la souffrance des agents dans les postes et services.



MARRE
D'ETRE EXEMPLAIRES